

energir



Exigences de divulgation du TCFD



Gouvernance: Divulguer la gouvernance d'Énergir en matière de risques et opportunités climatiques

Stratégie: Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et des opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière d'Énergir

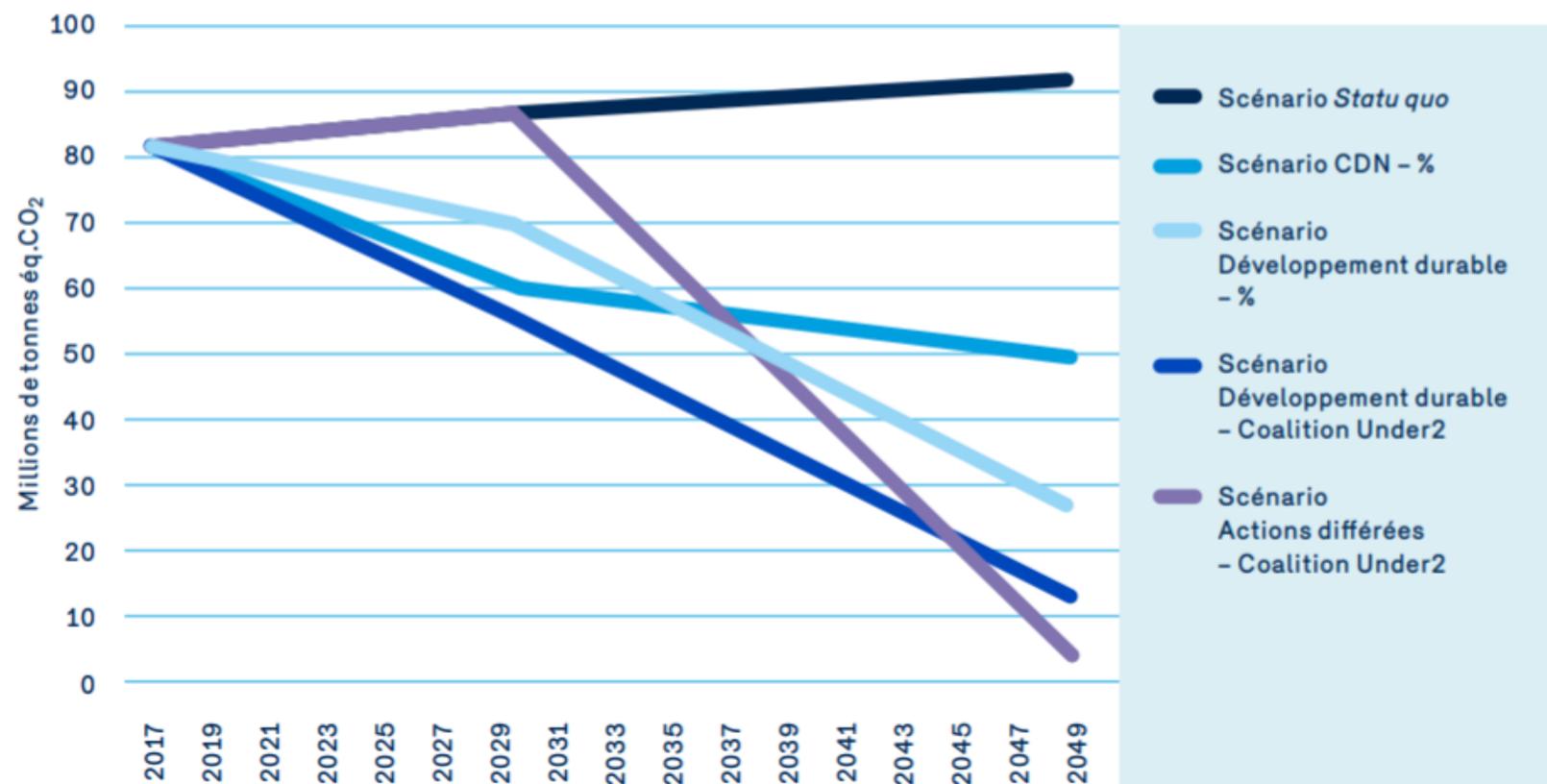
Gestion des risques: Divulguer comment Énergir identifie, évalue et gère les risques et opportunités climatiques

Cibles et indicateurs: Divulguer les indicateurs et les cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités climatiques

Le TCFD vise à s'assurer de la prise en compte des risques et opportunités climatiques par les différents paliers décisionnels d'Énergir et leur intégration dans les processus d'affaires

Mise à échelle des scénarios

Trajectoires possibles des émissions annuelles de GES selon les scénarios retenus mis à l'échelle pour le Québec⁹



Les 4 orientations de la Vision



Accroître nos efforts en efficacité énergétique

Depuis 2001, déjà **plus d'un million de tonnes de GES évités** pour plus de 130 000 clients.

Résultats annuels alignés depuis 2 ans avec l'objectif de croissance de **30 %** du plan directeur d'ici 2023.



Accélérer l'injection de gaz naturel renouvelable (GNR)

En accord avec l'obligation gouvernementale d'injecter un minimum de **10 %** dans le réseau gazier à l'horizon de 2030.

Une énergie propre qui contribue à **l'économie circulaire** des régions.



S'appuyer sur la complémentarité des réseaux

Une **gestion collective de la pointe** énergétique.

Une **valeur ajoutée** pour le remplacement d'énergies plus émissives pour certains marchés.



Se diversifier grâce à des vecteurs de croissance durable

Favoriser et participer activement au développement de nouveaux vecteurs de croissance.

La bonne énergie, à la bonne place, au bon moment et au meilleur coût.

Le Plan pour une économie verte (PEV)

Le Plan du gouvernement confirme la destination de la Vision

Le gouvernement :

- reconnaît l'effort requis pour gérer la pointe énergétique.
- a la volonté de décarboner le secteur des bâtiments pour réduire de 50 % les GES.
- maintient une augmentation de 50 % de la production de bioénergie d'ici 2030.



Des engagements concrets

La réglementation prévoit un seuil d'injection minimal dans le réseau de **10 %** de gaz naturel renouvelable.

213 M\$ pour des initiatives ciblées concernant la production et la distribution de **gaz naturel renouvelable**.

Contribution de **125 M\$** pour la **conversion partielle de la chauffe des bâtiments** à l'électricité et à la biénergie.

Les 2 grands réseaux énergétiques doivent donc plus que jamais travailler ensemble.

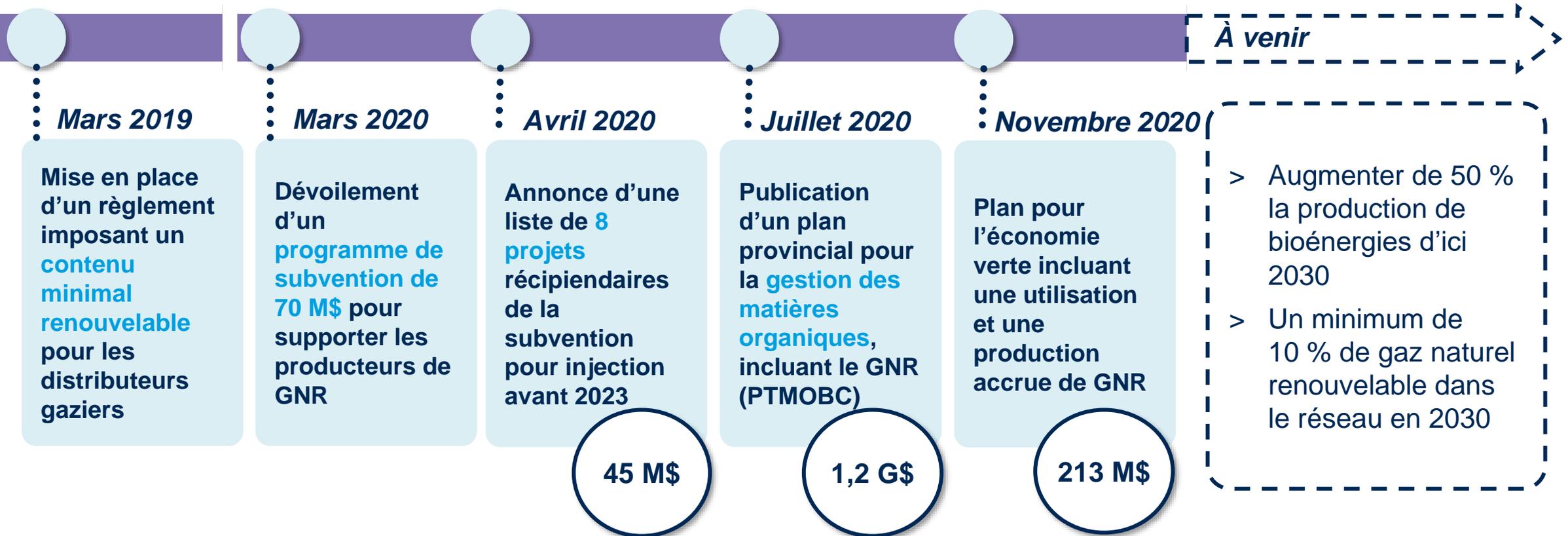
Accélérer l'injection de GNR dans notre réseau

- Poursuivre les efforts permettant de développer la filière de GNR.
- Offrir à nos clients une énergie propre :
 - Consommation de GNR grâce aux économies générées par des projets d'efficacité énergétique;
 - Une opportunité pour les clients institutionnels devant appliquer des mesures d'exemplarité de l'État.
 - Une opportunité pour les producteurs de combustibles liquides afin de combler leurs obligations de réduction de l'intensité carbone d'ici 2030.

D'ici 2030, injecter au moins 10% de GNR pour réduire 1,1 millions de tonnes de GES au Québec.



Le gouvernement du Québec a saisi l'importance d'une approche multi-énergies au cœur de laquelle le GNR est bien présent



Le soutien du gouvernement supporte la pérennité du GNR comme outil de la transition énergétique du Québec, sécurisant les clients et les producteurs

L'atteinte des cibles de 5 % en 2025 et 10 % en 2030 passera par 3 axes de développement

Axe 1 :
Progression des projets en cours

Axe 2 :
Biométhanisation agricole

Axe 3 :
2^e et 3^e génération technologique



Pyrogazéification

Avec les récentes annonces gouvernementales et le dynamisme déjà affiché des acteurs de la filière, Énergir est confiante que le Québec sera en mesure d'atteindre les cibles d'injection de GNR.



Power-to-gas

Merci!

